

L'Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand

DOSSIER DE PRESENTATION



ar 2014 - ©Amélie Rebaubier - www.amelie.rebaubier.com

© Evelyne Ducrot / S.U.C. - Service Université Culture

L'Orchestre Universitaire

L'Orchestre Universitaire

n'est pas :

- réservé aux étudiants,
- sélectif,
- un « club » de loisir.

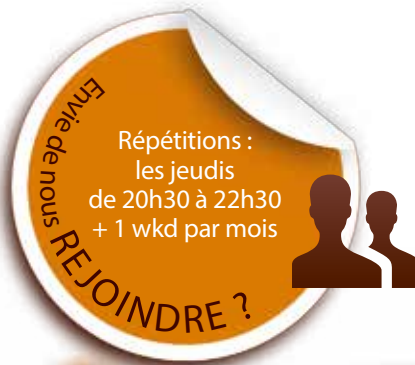
L'Orchestre Universitaire

est ...

- ouvert à tous : étudiants, anciens étudiants, enseignants et non-universitaires sans limite d'âge,
- intergénérationnel
- exigeant,
- ouverts aux amateurs

Il est universitaire :

- parce qu'il adhère sans réserve aux principes qui fondent l'Université.
- parce qu'il contribue aux missions de l'Université (Enseignement, formation, recherche)
- parce qu'il travaille à produire des concerts d'un niveau qualitatif digne de l'Université et de l'image qu'elle entend donner d'elle-même.



© Évelyne Ducrot / S.U.C. - Service Universités Culture

L'Orchestre universitaire de Clermont-Ferrand a été fondé en 1965 par George Guillot et Jean-Louis Jam, qui en a assuré la direction artistique pendant plus de cinquante ans, jusqu'en 2020.

Durant plus d'un demi-siècle, il a produit plus de 600 concerts au cours desquels plus de 400 œuvres ont été interprétées. Il a produit une dizaine d'œuvres lyriques dont Bastien et Bastienne de Mozart et la Serva Padrona de Pergolèse, la création française de La Fedelta Premiata de Haydn et la création moderne de Undine de E.T.A. Hoffmann.

En 1979, la critique nationale a salué une remarquable production du Don Giovanni de Mozart.

En 1983, à l'occasion du 3^e centenaire de la naissance de Jean-Philippe Rameau,

l'Orchestre universitaire a participé à une production de l'opéra Dardanus dans le cadre du festival de La Chaise-Dieu.

En 1978, il avait été invité pour la première fois par le festival de La Chaise-Dieu pour un concert au cours duquel il créa une œuvre qu'Emile Passani, directeur du Conservatoire de Clermont-Ferrand, lui avait dédiée, et le Requiem de Gilles avec la Chorale universitaire. Avec cet ensemble dirigé par George Guillot, il donna de 1970 à 1995, de grandes œuvres du répertoire : La Messe brève, l'Oratorio de Noël (intégrale), la Passion selon Saint-Jean et de nombreuses cantates de Bach, la Création de Haydn, Elias et Paulus de Mendelssohn, les Requiem de Mozart, de Cherubini et de Fauré, la Missa di Gloria de Puccini, etc...



En 2000, à la demande des universités, il a donné, avec la Chorale universitaire, la IXème symphonie de Beethoven à l'occasion des festivités nationales ouvrant le deuxième millénaire.

Depuis 1984, L'Orchestre universitaire de Clermont- Ferrand contribue à la politique culturelle du site universitaire clermontois grâce à une convention avec le Service Université Culture. À ce titre, il accueille des étudiants qui valident leur pratique musicale dans leur cursus. Par ailleurs, grâce ses concerts publics, il permet aux universités de participer à la vie culturelle de la cité.

Le directeur artistique, DANIEL GRIMONPREZ

Daniel Grimonprez a été responsable de l'orchestre symphonique de Vichy, de la classe de contrebasse et viole de gambe et des orchestres d'élèves au conservatoire de musique de Vichy.

Il dirige divers groupes de musiciens professionnels, (ensembles de cuivres, orchestres à cordes, petits ensembles avec choeurs et grands orchestres symphoniques) dans un répertoire varié allant de la musique baroque à celle du 20ème siècle, de Vivaldi-Charpentier à Bartok et Bério, sa préférence allant à la musique française du tournant du 20ème siècle.

Il a donné son premier concert dans un orchestre et a exécuté son premier concerto avec l'orchestre universitaire dirigé par Jean-Louis Jam, fondateur de l'Orchestre universitaire.



Contacts de l'Orchestre



L'Orchestre a un fonctionnement particulier constitutif de son identité :

il n'organise pas de sélection préalable
il résulte de cette disposition deux règles absolues : celle de la stricte assiduité et celle du travail personnel rigoureux et responsable

Aucune fonction ne fait l'objet de rémunération : le directeur musical, les responsables de pupitres et autres responsables paient leur cotisation annuelle comme les autres membres de l'orchestre. Cette cotisation est de 50 € pour les salariés et de 2 € pour les étudiants.

les solistes professionnels qui viennent jouer avec l'Orchestre universitaire le font amicalement et gracieusement.

Le Service Université Culture prend en charge l'achat de partitions, la mise à disposition de salles et du matériel nécessaires aux répétitions, la gestion technique des concerts : c'est ainsi que l'institution universitaire revendique, de son côté, le caractère universitaire de cet ensemble.

L'Orchestre UNIVERSITAIRE

L'orchestre universitaire de Clermont-Ferrand est l'un des rares ensembles authentiquement universitaire en France. Ouvert à tous (étudiants et non-étudiants) sans sélection préalable, il permet aux instrumentistes amateurs d'aborder les grandes œuvres du répertoire symphonique dans une exigence de qualité conforme aux ambitions de l'enseignement supérieur. Trois programmes sont travaillés par année universitaire, de septembre à juin. Chaque programme est joué en concert trois fois : une fois à Clermont-Ferrand, les deux autres dans la région Auvergne.

Pour nous joindre :

GILLES CHAIDEYROU, Président
gilles.chaideyrou@neuf.fr / tél. : 06.76.22.74.31

DANIEL GRIMONPREZ, Directeur musical

HÉLÈNE PÉNOT, Communication, Relations presse
lpenot@yahoo.fr / tél. : 06.63.00.94.86

SERVICE UNIVERSITÉ CULTURE (SUC)
29, boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand
tél. : 04.73.34.66.03

<http://culture.clermont-universite.fr/Orchestre-universitaire>
<http://www.univ-bpclermont.fr/SUC/OU/presentation.html>

